

Département du LOT

## COMMUNE d'ESPAGNAC STE EULALIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

l'an deux mille dix sept, le 19 juin à 20h30, le Conseil Municipal de la commune d'ESPAGNAC STE EULALIE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Martine BENET BAGREAUX maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 juin 2017

Tous présents

Secrétaire de séance : Jacqueline POULAIN

**OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Lot, au titre des amendes de police pour l'aménagement sécuritaire du carrefour de Diège commune d'ESPAGNAC SAINTE EULALIE**

Madame le Maire rappelle la nécessité de sécuriser le carrefour de « Diège » entre la RD41 et la VC1, elle présente le dossier établi par le SDAIL dont le montant des travaux s'élève à 6140 € HT.

Le Conseil Municipal après en délibéré :

- **Approuve** cet aménagement d'un montant prévisionnel de 6140 € HT
- **Sollicite** le Conseil Départemental du Lot pour une subvention de 25 % au titre des amendes de police soit 1535 €
- **Adopte** le plan de financement suivant :

Montant des travaux :	6140.00 €
Subvention Conseil Départemental 25 % :	1535.00 €
Autofinancement :	4605.00 €

Fait et délibéré en Mairie le 19 juin 2017

Pour copie conforme

Le Maire

Martine BENET BAGREAUX

